

Site Natura 2000

FR9101388 *Gorges de l'Hérault*

Rapport d'activités

Septembre 2013 à août 2014



Novembre 2014



Sommaire

A.	Préambule	2
B.	Présentation du programme de la 1 ^{ère} année d'animation.....	4
C.	Mise en œuvre des actions du DOCOB.....	7
D.	Perspectives de la 2 ^{ème} année d'animation	12

A. Préambule

Couvrant une superficie de **21 891 hectares**, le site Natura 2000 *Gorges de l'Hérault* a été proposé comme site d'importance communautaire en 2002, au titre de la Directive Habitat, en raison de son importance pour la conservation des habitats et des espèces qu'il abrite.

Son périmètre est **défini autour du fleuve Hérault** qui entaille un massif calcaire, vierge de grandes infrastructures. Le fleuve se faufile dans ses gorges bordées de hautes falaises calcaires puis coule dans la plaine viticole.

Il se superpose partiellement à 2 autres sites Natura 2000 :

- la Zone de Protection Spéciale *Hautes garrigues du Montpelliérais* FR9112004
- la Zone de Protection Spéciale *Gorges de Rieutord, Fage et Cagnasse* FR9112012

26 communes sont concernées:

- Agonès
- Aniane
- Arboras
- Argelliers
- Brissac
- Canet
- Causse-de-la-Selle
- Cazilhac
- Gignac
- Lagamas
- Laroque
- Montoulieu
- Montpeyroux
- Moules-et-Baucels
- Notre-Dame-de-Londres
- Pegairolles-de-Buèges
- Pouzols
- Puechabon
- Saint-André-de-Buèges
- Saint-André-de-Sangonis
- Saint-Bauzille-de-Putois
- Saint-Guilhem-le-Désert
- Saint-Jean-de-Buèges
- Saint-Jean-de-Fos
- Saint-Martin-de-Londres
- Viols-le-Fort

4 communautés de communes sont concernées :

- Communauté de communes du Grand Pic St Loup
- Communauté de communes Vallée de l'Hérault
- Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises
- Communauté de communes du Clermontais

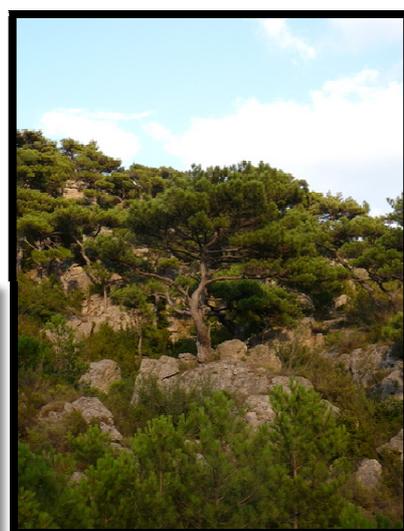
❖ 19 habitats d'intérêt communautaires ont été recensés, dont 6 prioritaires:

Code Natura 2000	Habitat d'intérêt communautaire (* prioritaire)	Représentativité régionale	Enjeu de conservation
9530	* Pinèdes (sub-) méditerranéennes de pins noirs endémiques	> 50 %	Enjeu exceptionnel
3170	* Mares temporaires méditerranéennes	10-25 %	Enjeu très fort
8130	Eboulis ouest méditerranéens thermophiles	> 50 %	Enjeu très fort
9,10E+01	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	25-50 %	Enjeu très fort
92A0-1	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Saulaies blanches</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
92A0-7	Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> (<i>Frênaies à Frêne oxyphylle</i>)	5-10 %	Enjeu très fort
6210	* Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (présence d'orchidées remarquables)	5-10 %	Enjeu très fort
8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	10-25 %	Enjeu très fort
7220	* Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	10-25 %	Enjeu très fort
6420	Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes	0-2 %	Enjeu fort
6220	* Parcours substeppiques de graminées et annuelles du <i>Thero-Brachypodietea</i>	5-10 %	Enjeu fort
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement du <i>Festuco-Brometalia</i>	5-10 %	Enjeu fort
3250	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	5-10 %	Enjeu fort
8310	Grottes non exploitées par le tourisme	0-2 %	Enjeu modéré
9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3260	Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion-fluitantis</i> et <i>Callitricho-batrachion</i>	5-10 %	Enjeu modéré
5110	Formation stables xérothermophiles à <i>Buxus sem-pervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5-10 %	Enjeu modéré
9380	Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>	2-5 %	Enjeu modéré
3290	Rivières intermittentes méditerranéennes du <i>Paspalo-Agrostidion</i>	0-2 %	Enjeu faible



Mares temporaires

Parcours substeppiques



Pins de Salzman

❖ **27 espèces d'intérêt communautaire** ont été recensées :

Code Espèce	Nom Latin	Nom Commun	Représentativité régionale	Enjeux
I163*	<i>Cotus rondeleti</i>	Chabot de l'Hérault*	25-50%	Enjeux exceptionnel
I316	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	10-25%	Enjeux très fort
I036	<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	10-25%	Enjeux très fort
I046	<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe à cercoïdes fourchus	10-25%	Enjeux très fort
I310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	5-10%	Enjeux fort
I305	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	10-25%	Enjeux fort
I138	<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	<2%	Enjeux fort
I304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	5-10%	Enjeux fort
I044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	2-5%	Enjeux fort
I126	<i>Chondrostoma toxostoma</i>	Toxostome	<2%	Enjeux fort
I303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	2-5%	Enjeux modéré
I355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	5-10%	Enjeux modéré
I337	<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	2-5%	Enjeux modéré
I041	<i>Oxygastra curtisii</i>	Cordulie à corps fin	2-5%	Enjeux modéré
I131	<i>Leuciscus souffia</i>	Blageon	2-5%	Enjeux modéré
I307	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	<2%	Enjeux modéré
I087	<i>Rosalia alpina</i>	Rosalie des Alpes	<2%	Enjeux modéré
I308	<i>Barbastellus barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	<2%	Enjeux modéré
I088	<i>Cerambyx cerdo</i>	Grand Capricorne	<2%	Enjeux modéré
I065	<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la succise	<2%	Enjeux modéré
I321	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	<2%	Enjeux faible
I083	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant	<2%	Enjeux faible
I096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de planer	<2%	Enjeux faible
I078	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	<2%	Enjeux faible



Murin de Capaccini



Cordulie splendide



Chabot de l'Hérault

Le document d'objectifs (DOCOB) du site Gorges de l'Hérault

L'arrêté ministériel du 25 mars 2011 désigne le site en tant que Zone Spéciale de Conservation.

Le DOCOB a été validé par le Comité de pilotage (COFIL) le 5 juillet 2013 et approuvé par arrêté préfectoral le 18 octobre 2013.

M Donnadiou, maire de Pouzols, est élu président du Comité de pilotage (COFIL) lors de sa première réunion le 23 février 2011.

La structure porteuse du DOCOB

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a porté l'élaboration du DOCOB. Elle est désormais chargée de l'animation de sa mise en œuvre. Deux personnes sont chargées de cette mission : Laure Béné, chef de projet et Méлина Choupin, technicienne.

Objet du présent document :

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB.

Le présent document constitue ce rapport. Il couvre la première année d'animation, à savoir la période **du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014**.

B. Présentation du programme de la 1^{ère} année d'animation

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Mesures AQUA 2, OUV 1, ESP 2.

5 MAET ont été envisagées pour être préparées en 2014

Public visé : agriculteurs, ONF

Elaboration du Plan agro-environnemental (PAE), recensement et incitation des bénéficiaires potentiels, assistance administrative au montage des dossiers

Recensement, incitation et accompagnement des bénéficiaires potentiels confiées à la chambre d'agriculture pour 3.5 jours de travail.

Rédaction, coordination et lien avec les enjeux écologiques et les diagnostics, suivi de la mission du prestataire, accompagnement du recensement, incitation des bénéficiaires potentiels et assistance administrative au montage des dossiers réalisés par l'animateur sur environ 8 jours de travail.

Date prévisionnelle de réalisation : novembre 2013 - juillet 2014

Réalisation des diagnostics écologiques (MAET)

Missions d'élaboration des diagnostics écologiques menés par le CEN-LR en amont des MAET, au printemps 2014.

3 jours par MAET ont été envisagés comme nécessaires soit 15 jours de travail pour le prestataire et 15 jours en régie (présence du technicien sur ces diagnostics dans l'optique de pouvoir réaliser ceux de 2015 entièrement en régie). A noter que seuls 4 diagnostics seront imputés financièrement à cette programmation, le 5^{ème} sera imputé à la programmation suivante, avec l'accord du CEN-LR.

Date prévisionnelle de réalisation : mars 2014 - juin 2014

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000

En lien avec la dynamique créée par l'animatrice de la ZPS des « Hautes-Garrigues du Montpelliérain », 5 jours de travail en régie sont prévus pour la concertation nécessaire à la signature de la charte.

Coût total : 8010€ TTC (prestataire) + 4041€ TTC (régie) = 12051€ TTC

Date prévisionnelle de réalisation : novembre 2013 - Juillet 2014

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Aqua 5, ISV 1, ISV 2

Publics visés et partenaires : tout public, Fédération de pêche, loueurs de canoë, baignade, ONEMA...

Informier et sensibiliser les publics préalablement ciblés

Définition d'un plan de communication avant la réalisation des outils et du plan d'action : Définir des publics cibles ; Identifier les messages à transmettre, les notions ou thématiques sur lesquelles communiquer ; Définir le mode de diffusion ; Définir l'articulation avec les outils de communication ; Animer la concertation avec les acteurs locaux : en particulier propriétaires et aménageurs sur le caractère exceptionnel des habitats naturels et des espèces présents sur le site.

Animations destinées à sensibiliser le grand public à la connaissance et la fragilité des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site

8 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - mai 2014

Sensibilisation des acteurs et usagers de l'eau aux enjeux écologiques du site

Démarche de sensibilisation des acteurs et usagers de l'eau aux enjeux écologiques du site et réflexion sur la gestion des zones sensibles, la création de zone de quiétude et la gestion des rempoissonnements. Démarrage de l'action avec la fédération départementale de pêche, élaboration d'une convention de partenariat répondant aux enjeux du DOCOB

2 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : janvier 2014 - aout 2014

Mise en place d'un site internet

Formation ATEN, création des contenus du site, mise à jour mensuelle pour la partie événementiels, réunions, documents à télécharger et mise à jour d'une photo du mois

6 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 – juin 2014

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences de gestion des sites

3 jours de travail en régie.

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 – Juillet 2014

Coût : 2738 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - aout 2014

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : Toutes les actions, AMO

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire et partenaires institutionnels, membres du copil, collectivités locales,...

Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB : 12 jours de travail en régie.

Renseigner l'outil informatique SUDOCO : 3 jours de travail en régie.

Etablir un rapport annuel d'activités : 1 jour de travail en régie.

Présenter en copil l'état annuel de réalisation (organisation et secrétariat COPIL plafonné à 3 jours par COPIL) : 3 jours de travail en régie.

Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir : 2.5 jours de travail en régie.

Coût : 3409 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - aout 2014

4. MISE A JOUR DU DOCOB

Référence actions dans le Docob : AMO

Publics visés et partenaires : Communes et collectivités locales, acteurs du territoire et partenaires institutionnels.

Procédure de modification du périmètre du site : 4 jours de travail en régie.

Procédure de mise à jour du FSD : 3 jours de travail en régie

Coût : 980 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - aout 2014

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

Référence actions dans le Docob : ACS1

Publics visés et partenaires : Acteurs du territoire, services de polices,...

Informier et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme : 4 jours de travail en régie.

Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences : 6 jours de travail en régie.

Journée de veille et recueil auprès des acteurs du territoire : 1 jour de travail en régie.

Coût : 1488 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - aout 2014

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ÉTAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000

Référence actions dans le Docob : Toutes

Publics visés et partenaires : Services de l'Etat et opérateurs natura 2000

Réunion préparatoire COPIL et calage (financier, montage contrat, programmation) : 4 jours de travail en régie.

Réunion des opérateurs Natura 2000 (Départementale et régionale) : 2 jours de travail en régie.

Coût : 996 € TTC (régie)

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - aout 2014

7. SUIVI ET ETUDES

Référence actions dans le Docob : AQUA 1, AQUA 6, AQUA 7, ACS 2 et 3

Publics visés et partenaires : Syndicat Mixte du bassin versant de l'Hérault, Communauté de communes du Grand Pic St-Loup, SIVU de Ganges, Groupe Chiroptère Languedoc Roussillon....

AQUA6 – Etude mares : 1 jour de travail en régie

AQUA7 - Etude Ripisylve : 5 jours de travail en régie.

Autres études et suivi (chauve souris (dont grotte de l'ours), Libellules, Pique-prune...) : 4 jours de travail en régie et 2 jours prestataire (GCLR).

Coût : 1436€ TTC (régie), 800€ TTC (prestataire) = 2236 €TTC

Date prévisionnelle de réalisation : septembre 2013 - août 2014

Soit un montant **total de 24087 €** (en intégrant 153€ de frais professionnels).

C. Mise en œuvre des actions du DOCOB

Sur la base du programme prévisionnel présenté ci-dessus (chapitre B), ce chapitre présente le réel des actions réalisées durant l'année, face aux contraintes et opportunités rencontrées.

Le temps consacré à l'animation de la mise en œuvre du DOCOB est partagé sur 2 postes, l'un de chef de projet (8.6% de son temps de travail) et l'autre de technicien (45% de son temps de travail).

Le temps de travail réalisé par le service SIG de la CCVH a également été comptabilisé pour information.

Un tableau récapitulatif du temps de travail consacré à l'animation du DOCOB est présenté page 11.

A noter l'absence de technicien en poste du 16 septembre au 8 novembre 2013 (délai de recrutement d'un nouveau technicien).

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB = 28.8 JOURS

Cette première année a été largement consacrée à l'élaboration du Projet agro-environnemental (PAE), laquelle a dû s'adapter progressivement aux éléments nouveaux liés à la programmation européenne de la Politique Agricole Commune (PAC) 2014-2020. Un temps important a été consacré aux réunions relatives à la nouvelle PAC ainsi qu'à la prise de connaissance des documents de programmation. La gouvernance locale et la délimitation spatiale des PAE a également nécessité une importante concertation avec les différents acteurs locaux.

Au sujet des diagnostics écologiques, il était initialement prévu que le technicien en poste (Jérôme Molto) les réalise en direct. En raison de son départ, les diagnostics écologiques ont été confiés au Conservatoire des espaces naturels, via une convention. La nouvelle technicienne Méлина Choupin a partiellement accompagné le CEN sur le terrain, dans la perspective de réaliser en interne les diagnostics ultérieurs.

En raison de l'impulsion donnée par la ZPS « Hautes garrigues du Montpelliérais » (superposé partiellement au SIC « Gorges de l'Hérault ») et de l'enthousiasme des acteurs locaux, la charte a représenté un temps important de l'animation. Le volet « chasse » a bénéficié du soutien fort de la Fédération Régionale des chasseurs ; le volet « activités de pleine nature » a été suivi de près par le Groupement des Activités de pleine nature de l'Hérault.

Faute de temps, la mise en place de contrats forestiers n'a pas pu être conduite cette année, elle est reportée à la seconde année d'animation.

- **Elaboration du Projet agro-environnemental = 11.2 jours**
 - Réunions techniques régionales sur la nouvelle PAC
 - Analyse bibliographique de la nouvelle PAC
 - Réunions locales pour la gouvernance et la délimitation du PAE (13/01/2014, 12/08/2014 et 29/08/2014)
 - Appel à candidature (courrier à destination de 11 agriculteurs) et rencontre des candidats potentiels (6 agriculteurs rencontrés)
 - Sélection de 5 agriculteurs, en lien avec la Chambre d'Agriculture

- **Diagnostics écologiques = 4.6 jours**
 - Analyse du cahier des charges régional
 - Phase de terrain avec le CEN, sur 5 exploitations sur les communes de Pégairolles de Buèges, Causse de la Selle, Saint Martin de Londres, Saint André de Buèges et Brissac (juin 2014).

- **Charte = 12 jours**
 - Travail rédactionnel de fusion des chartes de 3 sites (« Gorges de l'Hérault », « Hautes garrigues du Montpelliérais », « Pic Saint Loup »). Des chartes fusionnées sont rédigées : l'une pour la chasse et l'autre pour les activités de pleine nature (spéléologie, vol libre, randonnée, escalade)
 - Concertation/présentation du document auprès des acteurs concernés (Fédération régionale des chasseurs, ACCA, Groupement des activités de pleine nature, Hérault Sport, Comités départementaux de spéléologie, vol libre, randonnée, escalade)

La signature de ces chartes est prévue pour décembre 2014.

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB = 31.1 JOURS

Un temps important de l'animation a consisté à la sensibilisation, notamment des élus puisque les dernières élections municipales ont conduit au renouvellement d'une partie des équipes.

Concernant la sensibilisation sur le thème de l'eau, des contacts ont été pris auprès des acteurs déjà investis sur cette thématique mais n'ont pas encore été concrétisés en action.

La mise en place d'un site internet (commun aux deux sites Natura 2000 *Gorges de l'Hérault* et *Montagne de la Moure et Causse d'Aumelas*) a nécessité une formation de 3 jours, également suivie en interne par une chargée de communication.

Les échanges entre animateurs (en interne et principalement avec l'animatrice de la ZPS *Hautes-Garrigues du Montpelliérais*) ont été nombreuses, du fait de la prise de poste d'une nouvelle technicienne et des diverses actions menées conjointement entre la ZPS et le SIC (coordination pour le PAE, charte chasse, charte APN, rencontre des nouveaux élus, coordination pour les évaluations des incidences,...).

- **Informier et sensibiliser les publics ciblés = 13.4 jours**
 - Animations grand public : sur la loutre (partenariat LPO), sur la ripisylve (Fête de la Nature). Animation avec Argileum sur la ripisylve (enfants).
 - Communication : rédaction d'un article pour Alentours (magazine de la communauté de communes), rédaction d'un paragraphe pour le site internet des « Drailhes du Diable »

- Rencontre des communes dont l'équipe élue a changé aux dernières élections (Aniane, Notre Dame de Londres, Saint Jean de Fos, Saint Martin de Londres, Pégairolles de Buèges, Saint Jean de Buèges, Puéchabon)
- Rencontre de la Directrice de la Communauté de communes Cévennes Gangeoises et Suménoises
- Rencontre de la chargée de mission Agenda 21 de la Communauté de communes du Clermontois
- Réponses aux sollicitations diverses (propriétaires, bureau d'études,...)
- **Sensibilisation des acteurs et usagers de l'eau = 0.5 jour**
 - Prise de contact avec le CEN qui mène une action de sensibilisation (libellules) des loueurs de canoë au sein du périmètre Natura 2000
 - Information auprès de la commune de Saint-Guilhem le Désert sur les enjeux écologiques du ruisseau du Verdus (sensibilité des cressonnières pour l'Agrion de mercure)
- **Mise en place d'un site internet (<http://valleeherault.n2000.fr/>) = 5.4 jours**
 - Préparation des textes en amont de la formation
 - Suivi de la formation dispensée par l'ATEN (08/04/2014 et 10/04/2014)
 - Communication du lancement du site
 - Mise à jour du contenu
- **Echanges avec d'autres animateurs = 11.8 jours**
 - Echanges en interne (technicien + chef de projet + chef de service)
 - Echanges avec le site intersecté ZPS des Hautes garrigues du Montpelliérais
 - Journées techniques (Colloque des garrigues le 19/11/2013, Assemblée générale des Gestionnaires des Espaces naturels LR le 20/05/2014, Assises de la Biodiversité le 23/06/2014)

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB = 19.9 JOURS

- **Mettre en œuvre et suivre les actions du DOCOB = 12.3 jours**
 - Participation au comité technique de la continuité écologique du fleuve Hérault (02/12/2013) ;
 - Réunion avec l'ONEMA pour perspectives d'actions à mener sur l'eau
 - Mise en place et suivi du partenariat via des conventions (LPO pour des animations nature, Fédération de Pêche de l'Hérault, Groupement Chiroptères Languedoc-Roussillon)
 - Suivi des actions sur la loutre (COPIL PNA – journée technique)
 - Participation au comité de pilotage de gestion des ENS (18/02/2014)
 - Suivi du projet Landlife mené par le Conservatoire des Espaces Naturels. Après avoir pré-identifié des sites sensibles sur le territoire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault, cette structure prend contact avec les propriétaires concernés (particuliers, communes) afin de leur proposer gratuitement des mesures de gestion vouées à la préservation et la conservation des espèces patrimoniales. En ce sens, une démarche a été initiée auprès de la commune de Saint Guilhem le Désert, pour la préservation des odonates sur le ruisseau du Verdus notamment.
 - Rencontre des élus de Pégairolles pour leur projet d'ouverture sur le vallon du Pontel et leur projet de réhabilitation du seuil de la source de la Buèges.
- **Formation SUDOCO (09/12/2013 et 10/12/2013) = 2.3 jours**
- **Etablir le rapport d'activités annuel = 3.8 jours**
 - Suivi régulier du temps de travail (3 personnes : chef de projet et 2 techniciens successifs)
 - Rédaction du rapport

- **Animer les réunions (dont agricole) = 0 jour**

L'animation du DOCOB dans son volet agricole a été comptabilisée dans la réalisation du PAE.

- **Présentation en COPIL de l'état annuel de réalisation = 0.1 jour**
 - Organisation, préparation de la présentation = le COPIL étant programmé pour fin septembre, peu de temps a été consacré à cette tâche avant le 31 août 2014.
- **Etablir la programmation financière pour l'année à venir = 1 jour**
- **Rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB = 0 jour**
- **Recrutement = 0.4 jour**

En raison du départ du technicien en poste, du temps a été consacré au recrutement de son remplaçant.

4. MISE A JOUR DU DOCOB = 4 JOURS

- **Procédure de modification du périmètre du site = 3.2 jours**
 - Rédaction du dossier
 - Rencontre des élus concernés par les modifications
- **Procédure de mise à jour du FSD = 0.8 jours**
 - Sur sollicitation de l'Etat, de nombreux compléments ont été apportés à la base de données réalisée par un prestataire pour la réalisation du diagnostic écologique en 2012.

Ces requêtes ont nécessité un travail important du service informatique de la CCVH, évalué à 4 jours.

5. VEILLE ENVIRONNEMENTALE = 2.4 JOURS

- **Informier et conseiller les collectivités pour une bonne prise en compte du DOCOB dans les documents d'urbanisme = 0.1 jour**
 - Information auprès de la commune d'Agonès
- **Informier et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences = 2.1 jours**
 - Les Drailhes du Diable, Mixathlon, Raid in France, Tour des Dames
- **Journée de veille et recueil des acteurs du territoire = 0.2 jour**
 - Suivi du PAEN de Plaissan

6. RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT ET LES OPERATEURS NATURA 2000 = 4.6 JOURS

- **Réunion préparatoire COPIL et calage = 1.9 jour**
 - Echanges sur la mise à jour du cadre de devis de septembre 2013 à août 2014
 - Echanges sur le futur cadre de devis de septembre 2014 à mars 2015
- **Réunion des opérateurs Natura 2000 = 2.1 jours**
 - Réunion régionale des opérateurs (14/11/2013)

- Réunion départementale des opérateurs (03/06/2014)
- **Autres échanges = 0.6 jour**
 - Transmission des données SIG du DOCOB
 - Echanges sur la Police de l'environnement

7. SUIVI ET ETUDES = 7.6 JOURS

- **AQUA6 – Etude mares = 0.1 jour**

La consultation des entreprises est prévue au dernier trimestre 2014, pour un lancement d'étude début 2015.

- **AQUA7 - Etude Plan de gestion de la ripisylve de l'Hérault = 6.5 jours**

- Participation au comité technique
- Réponse aux sollicitations du bureau d'étude
- Terrain

- **Autres études et suivi = 1 jour**

- Suivi chauves-souris, grotte des Ressecs

8. PRISE EN MAIN DU SITE NATURA 2000 = 5.4 JOURS

La prise de poste de technicien par un nouvel agent s'est traduite par un temps important dédié à la prise en main du poste :

- Lecture du DOCOB
- Appréhension des éléments administratifs et financiers du dossier
- Découverte du terrain

Temps d'animation – 1^{ère} année – Septembre 2013 à août 2014

	Temps passé			Temps prévu
	Temps chef de projet	Temps technicien	Total	Total
1 - Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	3,1	25,7	28,8	28
2 - Mise en œuvre des actions d'information, communication, sensibilisation du DOCOB	5,8	25,3	31,1	19
3 - Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	5	14,9	19,9	21,5
4 - Mise à jour du DOCOB	0,1	3,9	4	7
5 - Veille environnementale	0,3	2,1	2,4	11
6 - Relations avec les services de l'Etat et les opérateurs Natura 2000	1,2	3,4	4,6	6
7 - Etudes et suivi	1,1	6,5	7,6	10
8 - Prise en main du site par la nouvelle technicienne	0,0	5,4	5,4	0
	16,6	87,2	103,8	102,5

D. Perspectives de la 2^{ème} année d'animation

Septembre 2014 à décembre 2015

Ce programme d'actions a été validé lors de la réunion du COPIL du 12/11/2014.

I. MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Cette seconde année sera consacrée à la finalisation et la mise en œuvre du Projet agro-environnemental climatique (PAEc), en lien avec les partenaires impliqués (chambre d'agriculture, autres animateurs PAEc...).

L'animateur travaillera à la mise en place d'un contrat forestier avec l'ONF (initialement prévu en année I).

La signature des chartes relatives aux activités de pleine nature et à la chasse devrait avoir lieu en décembre 2014 pour les premiers et en juin 2015 pour les seconds. L'animation autour de la charte se traduira par des échanges réguliers entre l'animateur et les signataires. Le recensement d'autres adhérents potentiels sera réalisé (travail sur l'activité « pêche »).

Un travail spécifique relatif à l'activité canoë-kayak sera également réalisé.

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION DU DOCOB

Un temps important de l'animation sera à nouveau dédié à l'information, la communication et la sensibilisation, notamment à travers la mise à jour du site internet et la mise en place d'outils de communication (exemple : plaquette de sensibilisation sur le thème de l'eau, panneaux en forêt, ...).

Une lettre Natura 2000 sera également réalisée.

Les échanges entre animateurs seront poursuivis afin de coordonner les actions et de mutualiser les expériences.

3. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

L'animateur poursuivra son travail de suivi et de participation aux actions non contractuelles (comités techniques, conventions de partenariat, suivi de projets structurant du territoire,...)

4. VEILLE ENVIRONNEMENTALE

L'animateur poursuivra son travail de veille et de contribution aux porteurs de projets soumis à évaluation des incidences.

5. SUIVI ET ETUDES

- **AQUA 1 et 7 – Etude(s) sur les affluents de l'Hérault**

Participation à la réflexion coordonnée par le SMBFH sur les synergies des différentes études prévues dans le contrat de rivière et dans le DOCOB.

- **AQUA6 – Etude mares**

La consultation des entreprises est prévue au dernier trimestre 2014, pour un lancement d'étude début 2015. L'étude porte sur les zones humides et traitera donc l'enjeu « mares temporaires ».

- **AQUA7 - Etude Plan de gestion de la ripisylve de l'Hérault**

Participation au comité technique et aux tables rondes

- **ACS 2 et 3 – Inventaire et suivi d'espèces**

- Suivi chauves-souris avec le GCLR et avec l'appui technique du comité départemental de spéléologie
- Suivi du pique-prune et identification des forêts à enjeu